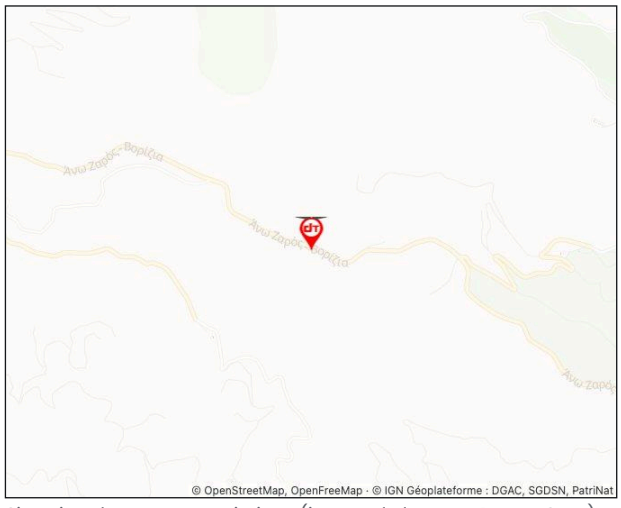
GREEK "GHOST VILLAGE" Το χωριό.... φάντασμα!!

Patrimoine · Grèce

Coordonnées GPS	35.14385, 24.86867
Altitude	510 m
Hauteur maximale	120 m max
Accès	Accès à pied < 1 000 m
Aérodrome le plus proche	Aéroport de Tympaki 13 km, direction SO · spot 508 m plus haut
Référence du spot	300318



Situation du spot et restrictions (image de la carte Drone-Spot)

Soleil (heures locales, UTC+02:00)

Jour	Aube	Lever	Coucher	Crépuscule	Durée du jour	Heure dorée
Mar. 17 nov.	06:30	06:57	17:14	17:41	10 h 16	06:57–07:34 · 16:37–17:14
Mer. 18 nov.	06:31	06:58	17:13	17:40	10 h 15	06:58–07:35 · 16:36–17:13
Jeu. 19 nov.	06:32	06:59	17:13	17:40	10 h 13	06:59–07:36 · 16:35–17:13

Aérodromes à proximité

Aérodrome	Type	Distance	Altitude
Aéroport de Tympaki	Aérodrome	13 km, direction SO	2 m

Description

On the southern slopes of Psiloritis between the villages of Zaros and Vorizia is the village "ghost." Has abandoned for decades, settlement, which seems to have stopped the time clock at a certain date. The architecture, the symmetry of the buildings, the homogeneity, mass abandonment of the sealed doors and windows with stones, suggest that this place has a story to tell us ... Here we go back 72 years when the area was the lairs of the resistance group Petrakogiorgi and fighting for our freedom from the German occupying forces. It was August 15, 1943 (the day of Our Lady), when the team gave him a bloody battle in the nearby area of the Trahili. The Germans had big losses with rage and cruelty, a few days later, on August 26 went to the village Vorizia. They killed and executed many residents while airplanes threw bombs and destroyed everything. Then drove those left alive. After the ...

Scannez pour ouvrir la fiche à jour : météo, carte et restrictions.

https://www.drone-spot.tech/fiche-spot.aspx?id=300318

Avant chaque vol : vérifiez la carte des zones UAS, les NOTAM et les zones temporaires, la météo et l'indice Kp.

Préparer le vol

Check-List avant le vol

- ☐ Zone vérifiée : zones UAS, restrictions, espaces protégés
- ☐ NOTAM et zones temporaires consultés
- ☐ Météo : vent, rafales, pluie, visibilité ; indice Kp
- ☐ Numéro d'exploitant affiché sur le drone
- ☐ Attestation de formation ou brevet sur soi
- ☐ Assurance responsabilité civile vérifiée
- ☐ Batteries chargées : drone, radiocommande, téléphone
- ☐ Hélices, moteurs et châssis en bon état
- ☐ Carte mémoire en place et vide
- ☐ Logiciels à jour, compas et IMU étalonnés
- ☐ Retour automatique : point et hauteur de retour réglés
- ☐ Signalement électronique ou identification à distance actif
- ☐ Zone de décollage dégagée, personnes informées et à distance
- ☐ Observateur présent si vol en immersion

Règles essentielles de la catégorie ouverte

Ce pays applique les règles européennes des drones (catégorie ouverte) ; il peut y ajouter ses propres zones et conditions.

- Hauteur maximale : 120 m au-dessus du sol, moins là où une restriction l'impose.
- Gardez toujours le drone à vue ; en vol en immersion, un observateur le garde à vue à vos côtés.
- Ne survolez jamais un rassemblement de personnes et respectez les distances de votre sous-catégorie (A1, A2 ou A3).
- Respectez les zones géographiques UAS : abords des aérodromes, zones interdites ou réglementées, espaces protégés, sites sensibles.
- Enregistrez-vous comme exploitant si le drone pèse 250 g ou plus ou porte une caméra (sauf jouet), et affichez le numéro sur le drone.
- Formation : attestation en ligne A1/A3 à partir de 250 g ou pour un drone de classe C1 ; certificat A2 pour voler plus près des personnes avec un drone de classe C2.
- Cédez toujours le passage aux aéronefs habités et posez-vous si l'un d'eux approche.
- Respectez la vie privée : pas d'images permettant d'identifier des personnes sans leur accord ; la prise de vue aérienne est interdite dans certaines zones.
- Vérifiez votre assurance responsabilité civile.

Résumé non exhaustif : les règles évoluent. Référence : guide de la catégorie ouverte de la DGAC et réglementation du pays.

Liens utiles

Carte des zones UAS autour du spot : https://www.drone-spot.tech/carte-uas.aspx?lat=35.14385&lon=24.86867
Bibliothèque du télépilote : https://www.drone-spot.tech/bibliotheque

Mes notes de vol

Fiche d'information générée par Drone-Spot à partir des données de la communauté : elle ne remplace ni l'information aéronautique officielle ni la réglementation. Le télépilote reste responsable de son vol.